

L'office des autos verse-t-il trop d'argent à l'Etat?

Circulation » Le démocrate-chrétien Eric Collomb (Lully) et le démocrate du centre Stéphane Peiry (Fribourg) jugent excessives les sommes que l'Office de la circulation et de la navigation (OCN) verse chaque année à l'Etat de Fribourg. En 1997, l'OCN a contribué au budget cantonal à hauteur de 1 million de francs, soit 11,3% des émoluments encaissés par ses services. En 2015, ce chiffre grimpe à 2,8 millions, ce qui représente 17,4% des émoluments. C'est trop pour les deux députés qui craignent que l'ancien service cantonal bénéficiant aujourd'hui d'un statut autonome de droit public ne soit plus en mesure dans le futur de financer des investissements qui profiteront à la clientèle.

Par voie de motion, ils demandent de plafonner ces contributions à 15% des émoluments encaissés. Dans sa réponse dévoilée récemment, le Conseil d'Etat rappelle qu'entre 1997 et 2015, «l'OCN a investi plus de 36 millions pour des immeubles, équipements et logiciels nécessaires à l'exploitation, avec comme bénéficiaires finaux ses clients». De plus, entre 2011 et 2015, les fonds propres de l'OCN ont crû de 9%.

Néanmoins, les autorités cantonales conviennent du fait que l'effort consenti ces dernières années par l'OCN était très élevé. De fait, dans le cadre d'un nouveau mandat de prestations, la contribution versée annuellement à l'Etat se limitera dès 2018 à 2,8 millions de francs. En outre, l'indemnisation que l'OCN perçoit du canton pour l'encaissement des impôts sur les véhicules passera à 50 000 francs dès 2018, puis à 100 000 dès 2020. «La négociation de ce mandat a permis de définir un cadre financier équilibré», assure le Conseil d'Etat, qui recommande au Grand Conseil de rejeter la motion.

Les sept Sages craignent notamment qu'une application immédiate du plafond de 15% engendre pour le canton une baisse de revenu de 300 000 francs par année. «Au vu des perspectives financières de l'Etat, une telle évolution ne serait guère opportune», plaignent-ils. »

NICOLAS MARADAN

Alain Volery a ouvert un atelier où il effectue des tirages de films argentiques

Ressusciter les photos d'antan

« NICOLAS MARADAN

Fribourg » Quand Alain Volery parle de photographie, il y a comme une lueur qui s'allume au fond de ses yeux clairs. A ce compte-là, le Fribourgeois n'aurait même plus besoin d'un flash pour illuminer ses clichés. Son petit atelier situé dans le quartier du Bourg cache pourtant un matériel d'éclairage très perfectionné. Et quand il évoque la photographie d'antan, celle d'avant les smartphones et les réseaux sociaux, ses pupilles se dilatent un peu plus encore et concurrencent volontiers les phares halogènes des automobiles égarées devant sa vitrine, face au pont de Zaehring.

«Avec la photo argentique, on n'est jamais sûr du résultat»

Alain Volery

Dans cette boutique ouverte au mois de mai, l'ancien peintre en carrosserie devenu comptable à cause d'une allergie à la peinture ressuscite un art oublié: le développement de films argentiques. «Des personnes âgées viennent me voir car elles ne savent plus où faire développer leurs vieux négatifs», explique le photographe autodidacte. «Par exemple, une famille m'a apporté les négatifs d'une cérémonie de mariage datant de 1976. Le but était d'en faire un tirage pour l'offrir au couple qui fête cette année quarante ans d'union», ajoute-t-il.

Attention aux doigts gras

Bien sûr, Alain Volery doit faire quelques concessions à la nostalgie. Ainsi, pour le tirage des photographies, pas de chambre noire, pas de bacs remplis de produits chimiques permettant de transformer le bromure d'argent recouvrant la pellicule en petits grains noirs visibles par l'œil humain.



Pour manipuler les négatifs, très fragiles, les gants blancs sont indispensables. Alain Wicht

L'artisan emploie en fait un scanner dernier cri dans lequel il enfle une série de négatifs.

Mais attention, il ne suffit pas pour autant d'appuyer sur un bouton. Avant de manipuler les

négatifs avec d'innies précautions, il enfle une paire de gants blancs. «Les doigts sont gras et peuvent laisser des traces. Les négatifs sont très fragiles», glisse-t-il. Puis la machine fait son

œuvre, sondant la fine bande de plastique de son gros œil électronique. Sur l'écran d'un ordinateur branché au scanner s'affiche enfin l'image. Alain Volery retient son souffle. «L'argentique,

c'est un peu risqué, on n'est jamais sûr du résultat. C'est ça, le côté magique», murmure-t-il. Lentement, des formes apparaissent, puis des visages. Une photo de vacances, un décor baigné de soleil. Le cliché est légèrement suranné, un petit côté Cartier-Bresson dans la douceur des contrastes. «Avec la pellicule, on passe du noir au blanc par un million de nuances de gris, ce que les appareils modernes sont incapables de faire», apprécie Alain Volery.

Environ un franc la photo

Pour l'heure, l'artisan confie encore une partie du travail – la première étape, à savoir le passage de la pellicule au négatif – à un grand fabricant de matériel photographique établi à Zurich. Mais, dès l'an prochain, il compte bien être capable de gérer tout le processus de développement, du début à la fin. «A l'époque, ma sœur travaillait comme laborantine en photographie. Elle pourra me donner des conseils», précise le Fribourgeois, certain qu'il y a encore un marché pour la photographie argentique, malgré un coût de développement évidemment plus élevé que pour les appareils photo numériques – environ un franc la photo, prix de la pellicule compris.

Mais le photographe n'est pas non plus réticent à toute trace de modernité. Dans sa boutique, il réalise aussi des portraits avec un appareil numérique de dernière génération. «Le numérique a aussi ses avantages. Mais ce qui est important pour moi, c'est de disposer des photos sur un support physique», note-t-il.

Ainsi, le photographe réalise aussi des tirages grand format de ses clichés, ainsi que des cartes postales. «Depuis cinq ou six ans, les cartes postales sont tombées dans l'oubli. Aujourd'hui, les gens envoient des photos depuis leur natel. Mais je suis sûr que bientôt la tendance va s'inverser. Seules les cartes postales permettent réellement de s'évader», souffle Alain Volery, un brin mélancolique. »

BIO EXPRESS

Naissance

En 1979 à Fribourg.

Formation

Achève un apprentissage de peintre en carrosserie avant de se découvrir une allergie à la peinture. Recommande alors une formation d'employé de commerce.

Carrière

Travaille aujourd'hui dans la comptabilité. A ouvert une boutique de photos en ligne, puis un atelier de photo à Fribourg.

PUBLICITÉ

Toutes nos félicitations!

Le 5 août 2016, a fêté Monsieur Gomes de Oliveira Antonio Francisco ses **25 ans** d'activité chez Micarna SA. Pour ce grand événement, nous le remercions sincèrement. Sa loyauté ainsi que son dévouement contribuent année après année au succès de notre entreprise. Nous lui adressons tous nos vœux de bonheur et succès, tant dans sa vie privée que dans son activité professionnelle.

Au nom de tous les collaborateurs
La direction

Micarna SA
CH- 1784 Courtepin
www.micarna.ch

Pompiers sous un seul toit

District du Lac » Les sapeurs-pompiers du Haut-Lac devraient bientôt être réunis sous un seul toit. Le coup d'envoi de la construction d'un nouveau local à Courtepin est prévu pour début 2017 pour une mise à disposition courant 2019. Selon le projet d'étude réalisé, le coût net de l'édification est devisé à 2,9 millions, après déduction des subventions attendues, précise Andrés Costas, vice-syndic, en charge notamment de la Police du feu.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, une nouvelle organisation regroupe déjà les cinq corps des communes de Barberèche, Misery-Courtion, Wallenried, Villarepos et Courtepin, en un seul, nommé Corps des sapeurs-pompiers intercommunal du Haut-Lac (CSPIHL). Celui-ci compte actuellement 88 sapeurs-pompiers.

La prochaine étape est donc la réunion en un seul lieu des sapeurs mais aussi de leur matériel: «Actuellement, les équipements et les véhicules sont dispersés géographiquement car Courtepin est la seule commune à disposer d'un local du feu conforme, mais trop petit pour permettre de tout

regrouper», explique Andrés Costas.

Afin de réaliser cet investissement et d'assurer l'exploitation du bâtiment du feu, les cinq communes membres du CSPIHL ont fondé l'Association des immeubles du service de défense contre l'incendie et la protection contre les éléments naturels du Haut-Lac (AIHL). Cette association, dont l'assemblée constitutive est fixée au 23 août à Courtepin, invitera les citoyens à accepter, le 25 septembre, le référendum obligatoire pour l'emprunt bancaire en vue de la construction du local.

Pour rappel, avec la fusion des cinq corps de pompiers, les communes avaient suivi le projet Fire lancé en 2006 sous décision du Conseil d'Etat, visant à «assurer une intervention rapide, gagner en efficacité, limiter les coûts et répondre à l'évolution des besoins dans le domaine de l'insurrection.»

Le CSPIHL est déjà intervenu 53 fois depuis janvier 2014, aussi bien sur le territoire des cinq communes que comme aide au Centre de renfort. »

NICOLE RÜTTIMANN

PUBLICITÉ

Toutes nos félicitations!

Le 5 août 2016, a fêté Madame Da Costa Marques De Oliveira Maria ses **20 ans** d'activité chez Micarna SA. Pour ce grand événement, nous la remercions sincèrement. Sa loyauté ainsi que son dévouement contribuent année après année au succès de notre entreprise. Nous lui adressons tous nos vœux de bonheur et succès, tant dans sa vie privée que dans son activité professionnelle.

Au nom de tous les collaborateurs
La direction

Micarna SA
CH- 1784 Courtepin
www.micarna.ch